

Hauts-de-France, Aisne
Largny-sur-Automne
Église paroissiale Saint-Denis, rue Saint-Denis

Plaque funéraire de Jean Bonnart

Références du dossier

Numéro de dossier : IM02001152

Date de l'enquête initiale : 1992

Date(s) de rédaction : 2001

Cadre de l'étude : inventaire topographique canton de Villers-Cotterêts, mobilier et objets religieux , patrimoine funéraire

Degré d'étude : étudié

Référence du dossier Monument Historique : PA00115773

Désignation

Dénomination : plaque funéraire

Appellations : de Jean Bonnart

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Références cadastrales :

Emplacement dans l'édifice : mur sud du bras sud du transept

Historique

La plaque funéraire de Jean Bonnart commémore également une fondation obituaire faite par le défunt. S'il est certain que le personnage est décédé au 17^e siècle, un 12 mars, comme le révèle le début de la date de décès, un léger dommage arrivé au chiffre des dizaines ne permet pas de savoir si l'année gravée doit se lire 1606 ou 1696. Comme souvent, la plaque a dû être réalisée peu de temps après la mort du fondateur.

Période(s) principale(s) : 17^e siècle

Dates :

Description

La plaque rectangulaire verticale est encastrée dans la maçonnerie du mur. Elle est taillée dans un seul bloc de calcaire blanc et n'est rehaussée d'aucun décor. Elle comporte uniquement l'épithaphe gravée sur la surface de la pierre et délimitée par un filet gravé. Les lettres incisées dans la pierre étaient à l'origine remplies par une impastation de couleur sombre.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : taille de pierre

Éléments structurels, forme, fonctionnement : plan, rectangulaire vertical ; encastré

Matériaux : calcaire (blanc, monolithe) : taillé, gravé, impastation

Mesures :

h = 45,5 ; la = 37,5

Inscriptions & marques : épithaphe (gravé, sur l'oeuvre, lecture incertaine)

Précisions et transcriptions :

Texte de l'épithaphe, gravé sur le champ de la plaque : CY GIST ET REPOSE / LE CORP DE JEAN B-/-ONNART QUY
EST / DECEDE LE 12 MAR-/-S 1606 (ou 1696) LEQ[UE]L A FON-/-DE VN LIBERA QUI / SE CHANTERA LE J-/-
OUR DES MORTS ET / SERA PAYE AU CURE X.S. / AU CLERQ V.S. ET A L'EGLISE VI.S.

Un éclat qui endommage la surface de la pierre fait planer un doute sur l'année du décès.

État de conservation

oeuvre menacée

L'humidité de l'édifice entraîne l'apparition de salpêtre à la surface de la pierre. L'impastation ne subsiste plus qu'à l'état de traces dans quelques creux. La pierre a perdu quelques petits éclats.

Statut, intérêt et protection

L'église ayant été classée par arrêté du 2 mai 1912, les éléments qui appartenaient à la structure de l'édifice à cette date - telle cette plaque incrustée dans le mur - sont considérés comme "immeubles par nature" et bénéficient de la même protection juridique.

Protections : classé au titre immeuble, 1912/05/02

Statut de la propriété : propriété de la commune

Illustrations



Vue générale de la plaque.

Phot. Thierry Lefébure

IVR22_19920201999X

Dossiers liés

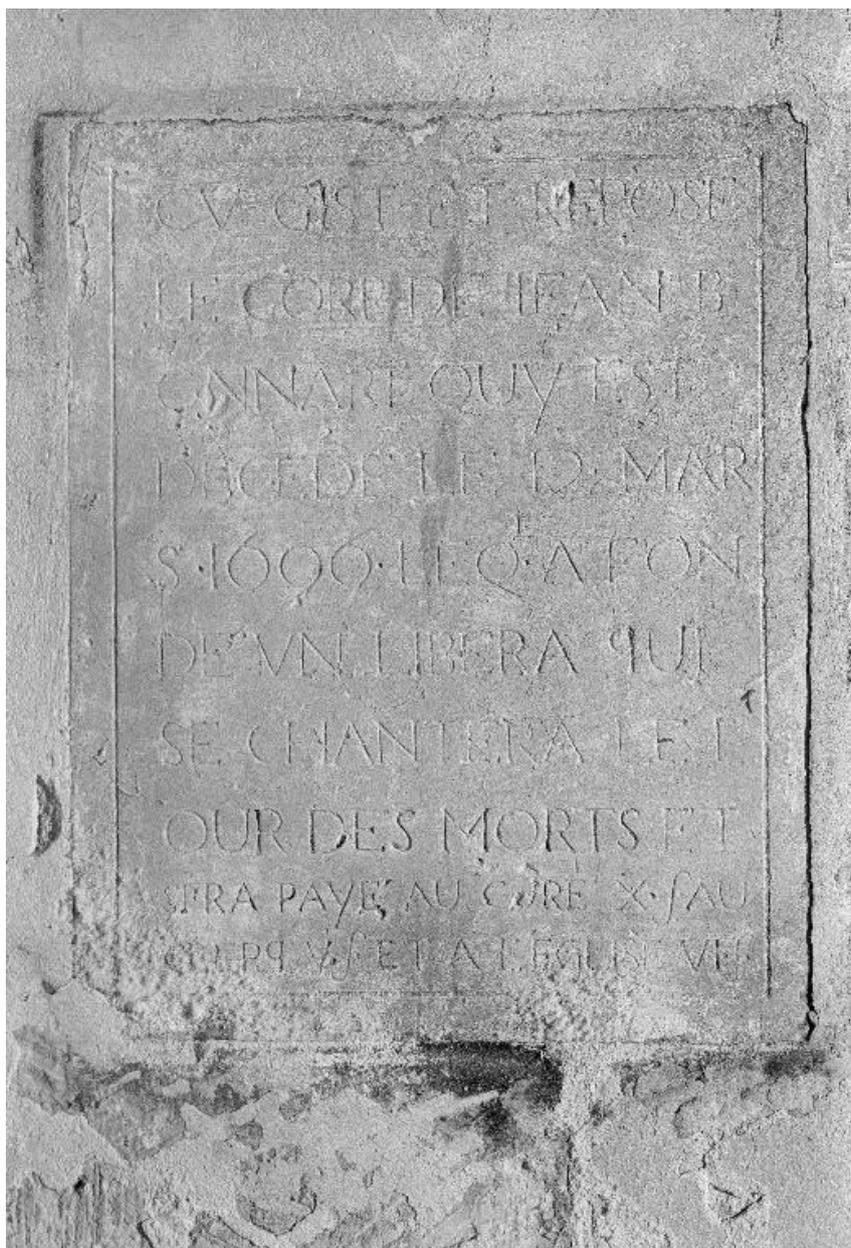
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Le mobilier de l'église paroissiale Saint-Denis de Largny-sur-Automne (IM02001151) Hauts-de-France, Aisne, Largny-sur-Automne, Église paroissiale Saint-Denis, rue Saint-Denis

Auteur(s) du dossier : Christiane Riboulleau

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) AGIR-Pic ; (c) Département de l'Aisne



Vue générale de la plaque.

IVR22_19920201999X

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 1992

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation